



---

## COMMUNIQUÉ

### VISITE DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION AFRICAINE EN AFRIQUE DE L'OUEST

**Addis Abéba, le 3 octobre 2018:** Dans le cadre de ses interactions régulières avec les chefs d'État et de Gouvernement des États membres, le Président de la Commission de l'Union africaine (UA), Moussa Faki Mahamat, a conclu, aujourd'hui, 3 octobre 2018, une visite de deux jours au Sénégal. Sa tournée en Afrique de l'Ouest le conduira par la suite en Gambie et en Guinée-Bissau.

Le 1<sup>er</sup> octobre, à Dakar, le Président de la Commission a rencontré le Président Macky Sall, avec lequel il a abordé différents aspects de l'agenda africain. La rencontre a été l'occasion de discuter de l'intégration continentale, y compris la Zone de libre-échange continentale africaine, le Protocole sur la libre circulation des personnes et le passeport africain et le Marché unique sur le transport aérien en Afrique. Les discussions ont aussi porté sur les efforts de promotion de la paix et de la sécurité, ainsi que sur la réforme institutionnelle de l'UA. Le Président de la Commission a exprimé l'appréciation de l'UA au Président Macky Sall pour son engagement et la contribution du Sénégal à la réalisation des objectifs de l'Union, tels qu'articulés dans l'agenda 2063.

Le 2 octobre, le Président de la Commission a ouvert, avec le Premier ministre du Sénégal, Mahammed Boun Abdallah Dionne, la 3<sup>ème</sup> réunion de la Plateforme de partenariat pour la lutte contre les Aflatoxines en Afrique. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts d'ensemble que déploie l'UA pour relever le défi de la sécurité sanitaire des aliments, dont l'aflatoxine est l'une des manifestations les plus graves sur le continent.

Dans son allocution, le Président de la Commission a mis en relief les dangers que posent ces toxines, qui affectent de multiples cultures de base et de rente, tels que le maïs, l'arachide, le sorgho et bien d'autres. Les aflatoxines ont de graves répercussions sur la santé; constituent une entrave au commerce intra-africain; et menacent la compétitivité des produits agricoles africains sur le marché mondial. Elles entraînent également des pertes post-récolte significatives, réduisant de ce fait la disponibilité de la nourriture. Le Président de la Commission a souligné la nécessité d'une mobilisation plus grande au niveau du continent pour lutter contre ce fléau, en prenant appui sur le travail déjà accompli dans le cadre du Partenariat pour le contrôle des aflatoxines en Afrique (PACA), mis en place au niveau de la Commission de l'UA depuis 2012.

Le Président de la Commission s'est, par la suite, entretenu avec le Premier ministre, avec lequel il a évoqué différentes questions liées à l'intégration continentale. Il a saisi l'occasion pour souligner l'impératif d'efforts collectifs plus soutenus pour accélérer le processus en cours.

Le 3 octobre 2018, le Président de la Commission a visité la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), qui est une institution spécialisée de l'Organisation de l'unité africaine (OUA)/UA depuis 1978 et dont le siège est à Dakar. Elle a, entre autres, pour mandat de coordonner les questions relatives à l'aviation civile, en collaboration avec l'Organisation de l'aviation civile internationale et d'autres parties prenantes, ainsi que d'assumer les fonctions d'agence d'exécution de la mise en œuvre de la Décision de Yamoussoukro de 1999 sur la libéralisation du ciel africain.

Les discussions avec les responsables de la CAFAC ont notamment porté sur l'état de mise en œuvre du Marché unique sur le transport aérien en Afrique et les responsabilités dévolues à la CAFAC à cet égard. Elles ont également permis d'échanger sur les défis auxquels la CAFAC est confrontée dans l'exécution de son mandat et les voies et moyens de les surmonter.

Le Président de la Commission se rend aujourd'hui en Gambie pour une visite de 24 heures. Il se rendra en Guinée-Bissau, du 4 au 5 octobre 2018. Dans les deux pays, il aura des entretiens avec les responsables nationaux et d'autres acteurs sur différentes questions d'intérêt mutuel. Ces visites seront également l'occasion pour le Président de la Commission de marquer la solidarité de l'UA avec la Gambie et la Guinée-Bissau et son appui à leurs efforts visant à renforcer la stabilité, ainsi qu'à assurer l'enracinement de la démocratie et du respect des droits de l'homme.